

## PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**une demande de crédit d'étude de CHF 800'000.– pour le réaménagement du « Parc sportif des Isles »*

Axonométrie de l'Image directrice pour le **Parc sportif des Isles**  
© M-AP architectes

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le projet « **Parc sportif des Isles** » vise à transformer le « site sportif des Isles » en un parc sportif, afin d'améliorer la qualité de vie des Yverdonnois-es. Ce projet ambitieux propose une offre multifonctionnelle organisée autour d'une place centrale pour les rencontres, d'un espace naturel pour bouger et jouer, ainsi que d'un grand espace sportif arboré.

Le site a été identifié en tant que « projet pilote » dans le cadre du projet « **Un Espace public à cinq minutes de chaque Yverdonnois-e** » et du Plan directeur des espaces publics (PDEP), qui retrace l'historique du projet de manière détaillée (cf. préavis PR 25.28PR, transmis ce jour au Conseil communal).

L'élaboration de l'**Image directrice** du « Parc sportif des Isles » a été co-pilotée par le Service de l'urbanisme et le Service des sports et de l'activité physique et réalisée par des mandataires spécialisés (architectes et architecte-paysagiste). Le caractère novateur du projet relève notamment des synergies entre les ambitions sportives et le projet d'offrir des espaces publics généreux à toutes et tous. Ainsi, ce parc répondra aux besoins des quartiers

alentour, leur offrant un espace public de qualité à cinq minutes de chez eux. Il sera également un espace de destination pour toute la frange sud de la ville, accompagnant les mutations à venir dans ce secteur (développement des plans d'affectation (PA) des Isles et Canal Ouest). Sur le plan sportif, le site constitue une pièce clé dans le pôle sportif Isles-Vuagères.

Le présent préavis explique le projet du « Parc sportif des Isles » sous ses différents aspects et détaille les crédits nécessaires à l'élaboration du projet jusqu'à l'autorisation de construire.

## 1. Un « projet pilote » pour la mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics

Comme expliqué dans le préavis PR25.28PR susmentionné, plusieurs axes ont été identifiés pour mettre en œuvre le Plan directeur des espaces publics (PDEP). Un d'entre eux consiste à réaliser des projets pilotes, afin de renouveler en profondeur certains espaces publics, d'y diversifier les usages et de compléter l'offre à l'échelle du quartier, selon les quatre ingrédients : culture, activité physique, nature et cohésion sociale. Deux projets pilotes ont été identifiés et seront développés à court terme, à savoir :

- La **Placette de la Vilette** ;
- Le **Parc sportif des Isles**.

Le premier a été détaillé dans le préavis PR25.28PR mentionné ci-dessus et sa réalisation est prévue en 2026, dans le cadre du crédit d'investissement lié à la mise en œuvre du PDEP. En revanche, le projet du « **Parc sportif des Isles** » a été dissocié de ce crédit en raison des montants importants qu'il implique et de sa relative complexité.

Le Parc sportif des Isles est identifié comme projet pilote, car ce vaste site présente un fort potentiel pour y développer des utilisations de proximité et pour devenir une véritable centralité de quartier. Les résultats du sondage de 2022<sup>1</sup> montrent que le site est bien utilisé, mais par peu de riverain·es. Les usages actuels sont essentiellement axés sur le sport. Les trois autres vocations, culture, nature et cohésion sociale, sont quasiment absentes. Par ailleurs, ce site offre une réelle opportunité de travailler sur la végétalisation en pleine terre, permettant d'installer un îlot de fraîcheur au sud de la ville, en synergie avec la présence du Canal oriental.

## 2. Synergies entre les politiques sectorielles

Le Projet du « Parc sportif des Isles » permet de mettre en œuvre plusieurs politiques sectorielles. Au-delà de sa qualité d'espace public de destination, relevant du Plan directeur communal (PDCoM) et du PDEP, le projet s'inscrit dans le développement de **la politique du sport et de l'activité physique** à Yverdon-les-Bains. Il est en effet pensé de manière à accueillir une plus grande diversité de publics que les terrains de sport actuels et à encourager la pratique d'activités plus variées. Ces différentes mesures font ainsi écho à la stratégie de la Municipalité de rendre les activités sportives plus inclusives, mais aussi au Concept cantonal du sport et de l'activité physique<sup>2</sup>, au contre-projet du Conseil d'État à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »<sup>3</sup> et au projet « Encouragement du sport et de l'activité physique en Suisse 2040 » de l'Office fédéral du sport et de Swiss Olympic<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> [https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/y/b/Urbanisme/pdf/Synthese-demarche\\_V7\\_compressed.pdf](https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/y/b/Urbanisme/pdf/Synthese-demarche_V7_compressed.pdf), sondage page 110

<sup>2</sup> [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dits/seps/brochure-vaud-sport-010224-web-pages-v02.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dits/seps/brochure-vaud-sport-010224-web-pages-v02.pdf)

<sup>3</sup> [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/accueil/fichiers\\_pdf/EMPD-EMPL/EMPD\\_Initiative\\_-\\_Politique\\_sportive.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/EMPD-EMPL/EMPD_Initiative_-_Politique_sportive.pdf)

<sup>4</sup> <https://www.baspo.admin.ch/fr/encouragement-du-sport-et-activite-physique-en-suisse-2040>

Il s'agira toutefois de s'assurer, dans les échanges avec les partenaires concernés, que le projet réponde entre autres aux besoins spécifiques des organisateurs-rices d'événements. En effet, de par ses caractéristiques, la salle omnisports des Isles attire des événements sportifs d'importance pour lesquels la possibilité d'utiliser les alentours du bâtiment est essentielle. Les écoles et clubs sportifs, bien que déjà consultés dans la phase d'élaboration de l'Image directrice, devront également être partie prenante des étapes à venir.

Par ailleurs, le projet répond également à la Stratégie de végétalisation<sup>5</sup>, contribuant à réduire la température sur le site lors des épisodes de fortes chaleurs estivales et ainsi, donner la possibilité au plus grand nombre de disposer d'espaces publics rafraîchis et de pratiquer une activité physique dans de meilleures conditions. Le projet s'inscrit ainsi dans les efforts pour renforcer la biodiversité sur le territoire communal.

Le réaménagement des lieux intégrera une composante culturelle, en s'inscrivant dans le volet « art public » du **plan directeur de la culture 2030**<sup>6</sup> et les aménagements seront également conçus pour favoriser la **cohésion sociale**, en lien avec le travail mené par les travailleurs sociaux sectoriels et l'action des associations de quartiers.

À ce titre, ce projet pilote se veut exemplaire en termes de mutualisation d'espaces et des possibilités pour faire converger plusieurs politiques sectorielles, en maintenant toutefois une composante sportive et d'activité physique prioritaire.

### 3. Un projet clé dans le contexte d'une ville qui évolue

Le Parc sportif des Isles est idéalement situé sur l'axe de mobilité douce le long des canaux. Il s'inscrit dans une partie dynamique de la ville, avec les collèges des Isles et Léon-Michaud, le CPNV, la maison de quartier des Moulins et les activités florissantes des clubs sportifs. Des publics variés pourront ainsi venir profiter des installations, tout comme les riverain-es des quartiers des Isles et des Moulins.

A noter que le projet SPARK<sup>7</sup>, porté par le CHUV et déployé de manière temporaire en automne 2023, a su démontrer qu'un public potentiel existe et qu'il est preneur d'installations de qualité. En effet, la fréquentation de ce dispositif a été élevée et paritaire, issue des quartiers proches et des écoles à proximité. À noter que cette phase expérimentale a également laissé apparaître la sensibilité du voisinage quant au bruit, facteur qui devra être pris en compte dans la suite du développement du projet.

Le « Parc sportif des Isles » s'inscrit dans un contexte de mutations plus larges du secteur Yverdon sud et s'adresse également à une nouvelle population attendue. Le projet du plan d'affectation (PA) des Isles se développe et amènera dans le quartier les locaux des services communaux de l'énergie (SEY) et de la mobilité, environnement et infrastructures (MEI), ainsi que le dépôt de CarPostal SA. De même, le PA « Canal Ouest » prévoit majoritairement un quartier de logement. De nouveaux emplois sont attendus au Parc scientifique et technologique sur le site d'Y-Parc et, dans un futur plus lointain, un PA pourrait voir le jour dans le secteur de Roseyres. La plus-value apportée par le projet « Parc sportif des Isles » permettra d'équilibrer le développement urbain du secteur et constituera un élément indispensable pour la qualité de vie de la population actuelle et future.

---

<sup>5</sup> <https://www.yverdon-les-bains.ch/fileadmin/documents/ylb/Travaux-Environnement/pdf/L-arbre-au-centre.pdf>

<sup>6</sup> <https://www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/pdf/plan-directeur-culture-2030.pdf>

<sup>7</sup> Pour plus d'informations, le site internet <https://spark-vaud.ch/>

## 4. Gouvernance, participation et communication

Étant donné la complexité du projet, le processus pour établir l'Image directrice a été mené avec un groupe de travail élargi, incluant divers services de la Ville, des mandataires, ainsi que le Conseil des seniors COSY, le Conseil des jeunes (CDJY) et la Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI). Il semblait également judicieux d'organiser une consultation large, afin d'inclure les nombreuses parties prenantes. Les clubs, les écoles et les riverain-es ont ainsi été invités, en octobre 2023, à une séance de travail participatif sur place. Une année plus tard, une deuxième séance a été menée, afin de restituer les discussions et présenter le projet développé depuis lors.

L'information et la consultation de la population et des parties prenantes continueront à être nécessaires dans les phases suivantes, afin de concevoir un aménagement répondant aux divers besoins.

Ce projet offre une superbe opportunité de présenter Yverdon-les-Bains comme précurseur. En effet, de nombreuses collectivités sont à la recherche de modèles en matière d'espaces publics résilients du point de vue du changement climatique, mais aussi dynamiques et offrant des opportunités variées de loisirs sportifs, culturels et sociaux. C'est tout particulièrement le cas dans le domaine sportif dans lequel les acteurs publics et privés sont demandeurs de projets urbanistiques modèles mêlant espaces de mouvement, inclusion de publics variés et protection de l'environnement. La communication valorisera ainsi le projet, à chaque étape. Une intervention emblématique, financée par le « pourcent culturel », y contribuera également.

## 5. Les ingrédients du projet

En raison de la taille conséquente du site d'environ 16'000 m<sup>2</sup>, une image directrice a été établie au préalable, permettant de définir le réaménagement du site par étapes.



Plan (réduction sans échelle) de l'Image directrice pour le **Parc sportif des Isles**  
© M-AP architectes

Les illustrations ci-dessous ainsi que le dossier joint en annexe expliquent l'Image directrice et tous les différents sous-espaces de manière illustrée. On peut noter une attention particulière pour :

- De nombreux espaces de rencontre et d'assises, en particulier une place centrale, un podium central, des îlots en direction du collège Léon-Michaud, des bancs sportifs aux abords du terrain de football, des éléments de jeux pour les familles, etc., convenant à des publics variés ;
- Le maintien du terrain de football et des pistes de course, aires de sports activement utilisées aujourd'hui ;
- La diversification des offres sportives, répondant au cahier des charges scolaire, au besoin de terrains normés, mais aussi pour attirer de nouveaux publics (seniors, jeunes femmes, etc.). Ce travail sera conduit en s'inspirant des bonnes pratiques internationales, ce qui confèrera au site un caractère pionnier en matière d'urbanisme favorable à l'activité physique ;
- Une végétation abondante, avec un indice de couverture répondant au plan canopée, et une grande variété d'essences offrant différents liens avec la nature aux usager·ères, ce qui permet également de nombreux bénéfices mutuels pour les activités sportives, pour la biodiversité ou encore la compréhension spatiale du site ;
- Un grand espace vert permettant l'appropriation libre, mais aussi la mise en place d'événements culturels, sportifs ou de cohésion sociale ;
- Un couvert, essentiel pour offrir une variété de possibilités d'activités, en particulier au printemps et en automne, tant pour l'événementiel culturel, social et sportif, que pour de l'appropriation libre ;
- Une attention particulière a été portée sur la question du genre dans l'espace public, ce qui a notamment influencé le choix des installations proposées, les hauteurs des strates arborées ou encore la mise en place d'un podium surélevé (offrant une position confortable de surplomb et un sentiment de sécurité) ;
- Une boucle de course permettant de parcourir l'entier du site et de relier les différents espaces.

Le projet répond donc aux préconisations du Plan directeur des espaces publics en améliorant l'offre pour les quatre ingrédients (activité physique, culture, nature, cohésion) de manière transversale et non cloisonnée. À ce titre, le projet peut se démarquer dans le paysage suisse.

## UNE PLACE CENTRALE POUR LA RENCONTRE

- un espace ombragé sous les arbres
- un espace de pause rassembleur à proximité de la promenade du Canal et à l'articulation des cheminements et des activités
- une buvette
- un couvert multi-usages (avec un miroir et une zone avec un sol en parquet)
- des tables de pique-nique
- un terrain de mōlki-pétanque
- une fontaine à boire



## UN GRAND ESPACE SPORTIF COMBINABLE ET ARBORÉ

- Une présence de la végétation maximisée
- 2 terrains de basket (28×15m) permettant l'installation temporaire d'un pumptrack
- 1 terrain mixte soit (21×12m)
- 1 espace pour les sports urbains (crossfit, parkour)
- 1 gradin utilisable dans plusieurs directions



## UN ESPACE NATUREL POUR BOUGER ET JOUER

- des groupements d'arbres
- des pelouses accessibles
- un parcours avec des jeux d'équilibre
- un mur d'escalade sur la façade de la salle de gymnastique
- un milieu humide
- une lisière arbustive
- un anneau ludique et sportif dans les arbres



DES BANCS AVEC ACCOUDOIRS ET POUBELLES BIEN RÉPARTIES



DES PLACES VÉLOS AUX ENTRIES DU PARC



## LA ZONE DES VESTIAIRES VALORISEE

- des tables isolées dans la prairie fleurie
- des toilettes publiques accessibles
- un cercle d'entraînement ou de rencontre

### UNE BOUCLE SPORTIVE ET ARTISTIQUE

- une piste de course finlandaise pour la course à pied
- un parcours artistique ponctué d'oeuvres sonores ou lumineuses



### VALORISATION DE L'ENTRÉE SUD

- une zone d'infiltration agrandie
- une zone accessible pour le jeu des enfants de l'APEMS ou pour les tables des foodtrucks



## 6. Partie financière

### Estimation des coûts globaux

Selon les estimations établies par les mandataires, le projet s'élèvera à CHF 265.-/m<sup>2</sup>, pour un total d'approximativement CHF 4,25 millions. À cela s'ajoutent encore des frais complémentaires comme les études d'ingénieurs civils, la suite du processus participatif, la communication et divers autres mandats nécessaires, tels que les certifications pour les jeux. Le total des coûts est ainsi estimé à à CHF 4,5 millions.

#### Réalisation « Parc les Isles »

|  |                    |
|--|--------------------|
| Estimation +/-20 %, y compris 15 % frais honoraires, 1 % culturel, 20 % divers et imprévus | 4'250'000.-        |
| Mandataire ingénieur civil   | 70'000.-           |
| Participation sur 6 ans  | 60'000.-           |
| Autres honoraires de spécialistes  | 90'000.-           |
| Communication sur 6 ans  | 30'000.-           |
| <b>Total</b>   | <b>4'500'000.-</b> |

Ce montant est inscrit au Plan des investissements intérimaire 2024–2026, réparti sur les lignes 1716, 3071 et 3071.1. Des subventions à hauteur d'environ 10% des coûts sont annoncées, notamment par le Fonds du sport pour l'aménagement des terrains, et espérées pour les mesures en lien avec la végétalisation ou la santé. Ces subventions sont également prises en compte au plan des investissements intérimaire 2024-2026 (lignes 3071.2 et 1716.1)

### Demande de crédit d'étude

Afin de pouvoir continuer les études et achever les phases SIA 31–Avant-projet, 32–Projet d'ouvrage et 33–Demande d'autorisation, la Municipalité demande au Conseil communal, par le présent préavis, de lui accorder un crédit d'étude de CHF 800'000.- portant tant sur le réaménagement à proprement parler du Parc sportif des Isles que sur les infrastructures sportives spécifiques liées à celui-ci.

Le crédit nécessaire pour la réalisation des travaux fera l'objet d'un préavis distinct ultérieurement.

Les charges annuelles d'exploitation du « Parc sportif des Isles » s'élèvent à CHF 85'200.-. Elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi de CHF 5200.- et l'amortissement de CHF 80'000.-. La dépense sera amortie sur 10 ans.

## 7. Planning prévisionnel

Alors que le projet est élaboré en étroite coordination entre les services impliqués, les crédits correspondant aux différentes lignes du plan d'investissement seront déployés selon le tableau ci-dessous.

|   | Total       | 2026                   | 2027           | 2028 &<br>2029 | 2030        | 2031                 | 2032                 | 2033        |
|---|-------------|------------------------|----------------|----------------|-------------|----------------------|----------------------|-------------|
| 3071<br>Études du<br>projet             | 700'000.-   | 300'000.-              | 400'000.-      |                |             |                      |                      |             |
|   |             | 31- AVP<br>32-PO       | 32-PO<br>33-DA |                |             |                      |                      |             |
| 3071.1<br>Réalisation<br>du projet      | 2'800'000.- |                        |                |                | 100'000.-   | 900'000.-            | 900'000.-            | 900'000.-   |
|   |             |                        |                |                | Réalisation | Réalisation          | Réalisation          | Réalisation |
| 3071.2<br>Subventions<br>diverses       | -280'000.-  |                        |                |                | -50'000.-   | -100'000.-           | -100'000.-           | -30'000.-   |
| 1716<br>Études des<br>aspects<br>sport  | 100'000.-   | 100'000.-              |                |                |             |                      |                      |             |
|   |             | Études<br>spécialisées |                |                |             |                      |                      |             |
| 1716<br>Réalisation<br>aspects<br>sport | 900'000.-   |                        |                |                |             | 450'000.-            | 450'000.-            |             |
|   |             |                        |                |                |             | Chantier<br>terrains | Chantier<br>terrains |             |
| 1716.1<br>Fonds du<br>sport             | -200'000.-  |                        |                |                | -100'000.-  | -100'000.-           |                      |             |

## 8. Conclusion

Le projet « **Parc sportif des Isles** » est un projet ambitieux qui vise à transformer le « site sportif des Isles » en un parc sportif, proposant une offre multifonctionnelle organisée autour d'une place centrale pour les rencontres, d'un espace naturel pour bouger et jouer, ainsi que d'un grand espace sportif arboré.

Le site a été identifié en tant que « projet pilote » dans le cadre du projet « **Un Espace public à cinq minutes de chaque Yverdonnois·e** ». Des objectifs de plusieurs politiques sectorielles, liés notamment à l'urbanisme, aux sports, à la nature en ville ou encore à la culture et la cohésion sociale, y seront réalisés.

Le projet améliorera la qualité de vie des habitant·es, de ces quartiers dynamiques de la ville et constituera une centralité importante en vue des mutations à venir dans le secteur Yverdon sud.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa Commission et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à réaliser les études portant sur le réaménagement du « Parc sportif des Isles ».

Article 2 : Un crédit d'étude de CHF 800'000.– lui est accordé à cet effet.

Article 3 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 79040.25 « Crédit d'étude réaménagement du Parc sportif des Isles » et amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
P. Dessemontet



Le Secrétaire :

  
F. Zürcher

Délégués de la Municipalité : Mme Carmen Tanner, vice-syndique, municipale en charge de l'urbanisme, de la culture, de la durabilité et des ressources humaines

M François Armada, municipal en charge des sports et des bâtiments

Annexes :

- Annexe 1 : Les Isles\_Plan directeur
- Annexe 2 : Les Isles\_Axonométrie A3
- Annexe 3 : Les Isles\_Dossier de présentation



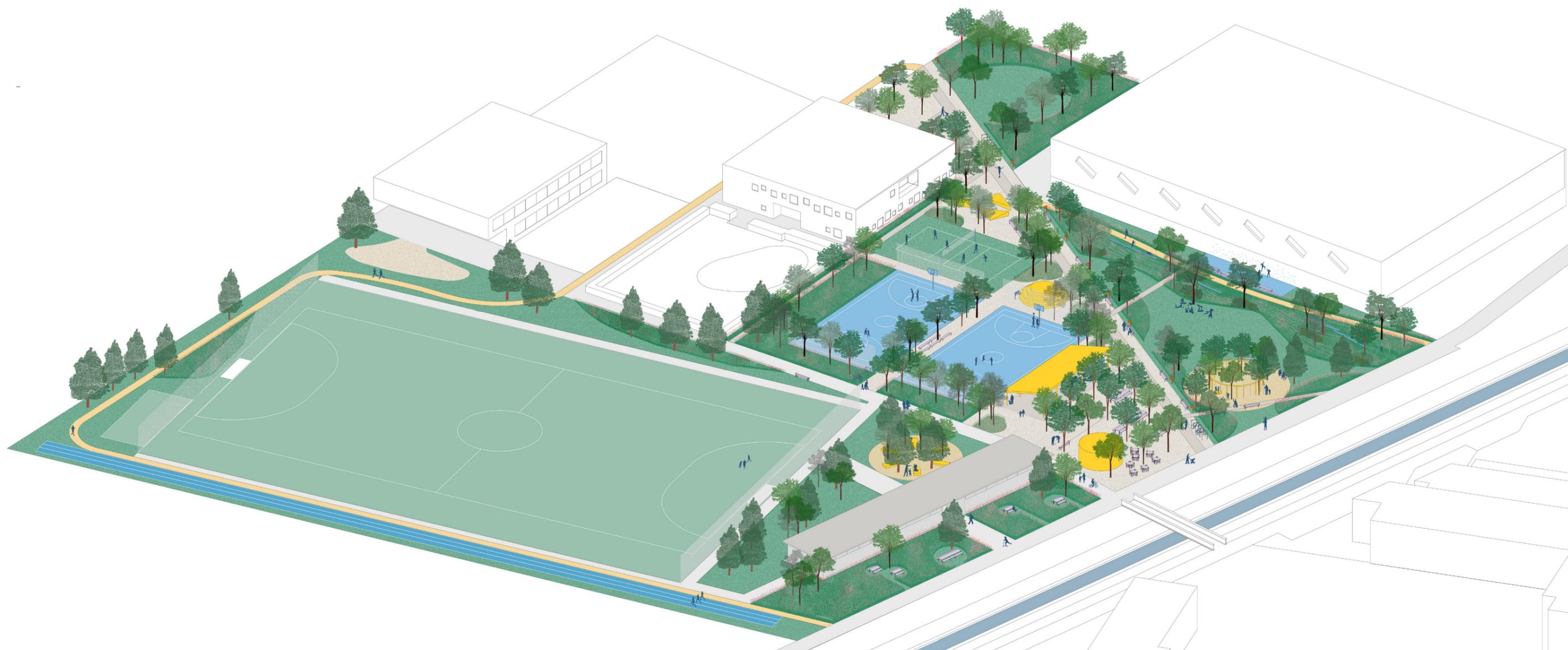
Parc des Isles  
 Maître de l'ouvrage :  
 Ville d'Yverdon-les-Bains  
 Service de l'urbanisme

Plan directeur  
 Phase : 31.2.AVANT PROJET  
 Echelle : 1:1000  
 Format : A3  
 Date : 29.03.24

M-AP architectes  
 Rue de Genève 52  
 CH1004 Lausanne  
 078 803 96 03  
 katell.malledan@m-ap.ch

Paysagiste  
 Cécile A. Passet  
 cpresset@hotmail.com

Participation citoyenne  
 Graines d'idées  
 helene.monod@graines-idees.ch



## PARC DES ISLES

31\_AVANT-PROJET

Date : 08.07.24

Echelle :

Format : A3

Axonométrie

Indice : 03

## Mandataire principal

M-AP  
architectesKatell Malledan  
Tanguy Auffret PostelRue de Genève 52  
CH-1004 Lausanne+41 78 803 96 03  
katell.malledan@m-ap.ch

## Maître de l'ouvrage

Ville d'Yverdon-Les-Bains, Service  
d'urbanismeAvenue des Sports 14 Yverdon-Les-  
Bains 1400  
+41 24 423 62 62  
julie.riedo ou  
vincent.wenger@yverdon-les-  
bains.ch

## Ingénieur génie civil

## Paysagiste

Cécile A. Presset  
Av. de Jurigoz 20  
CH-1006 Lausanne

## Remarques

Les côtes sont données à titre indicatifs.  
Ne pas utiliser pour l'exécution

# Un espace public à moins de 5 min de chaque yverdonnois.e

## PROJET PILOTE : PARC DES ISLES

AVANT PROJET  
29.03.2024



M-AP Architectes  
Cécile A. Passet paysagiste  
Graines d'idées - Atelier Salto

Rue de Genève 52 / 1004 Lausanne  
078 803 96 03  
katell.malledan@m-ap.ch

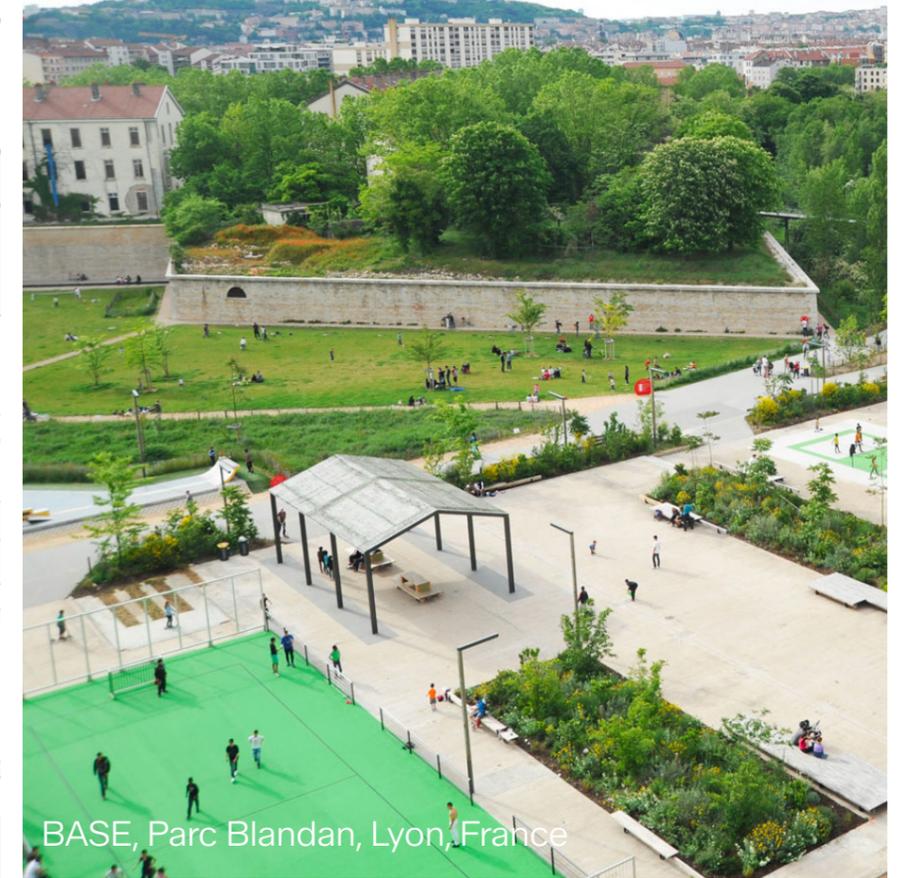
# CAHIER DES CHARGES

## Recommandations générales issues des ateliers participatifs et du travail avec le GT

- Maintenir une haute qualité des infrastructures pour l'activité physique tout en y ajoutant la culture, la nature et la cohésion sociale.
- Renforcer la biodiversité du site, accès à la nature.
- Permettre la fluidité des déplacements et des liens visuels
- Conserver un caractère aéré du site
- Permettre au site d'accueillir des événements culturels de 1000 à 5000p.
- Lier le projet à la thématique de l'eau
- Intégrer différentes typologies d'activités culturelles pour permettre au site de devenir un site à « haute intensité culturelle »
- Localiser les éléments générateurs de bruit à distance des habitations



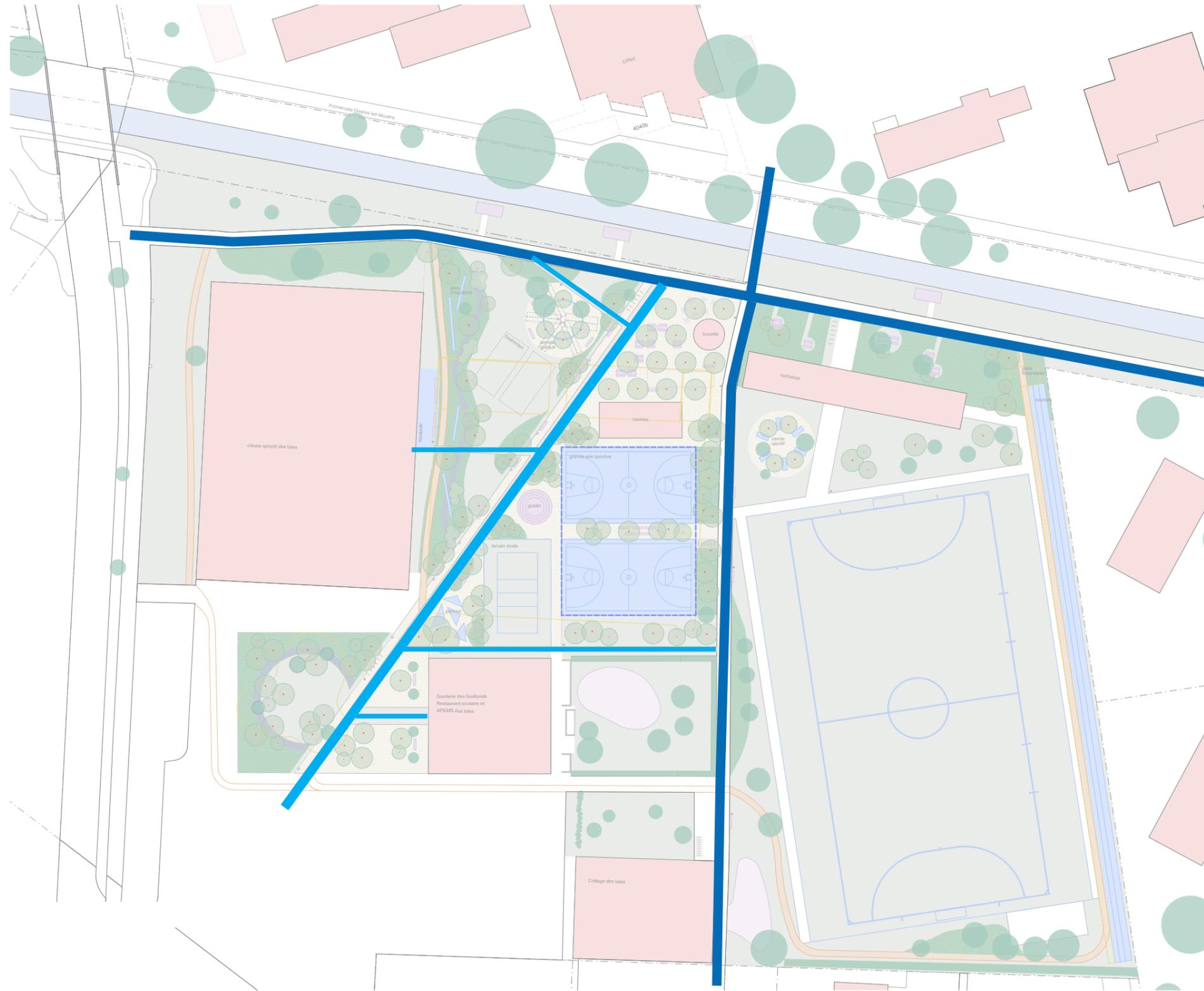
# UN PARC SPORTIF



BASE, Parc Blandan, Lyon, France

- mixer les 3 vocations nature, cohésion sociale et culturelle aux équipements sportifs

# STRUCTURE DES CHEMINEMENTS



## Une hiérarchie de cheminement structurants efficaces et sécurisés

- itinéraires mixtes en bitume
- diagonale piétonne à travers le parc
- des accès aux activités



5m 10m 25m 50m

# UNE PLACE CENTRALE



BASE, quartier Saragossé, Paris

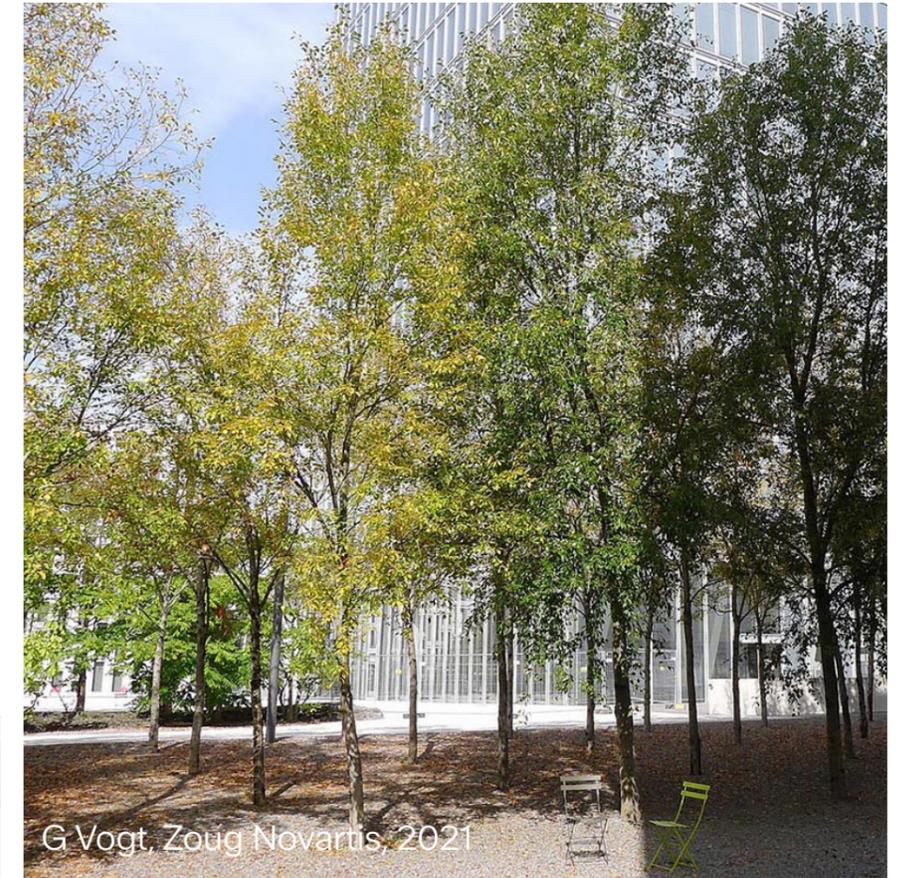
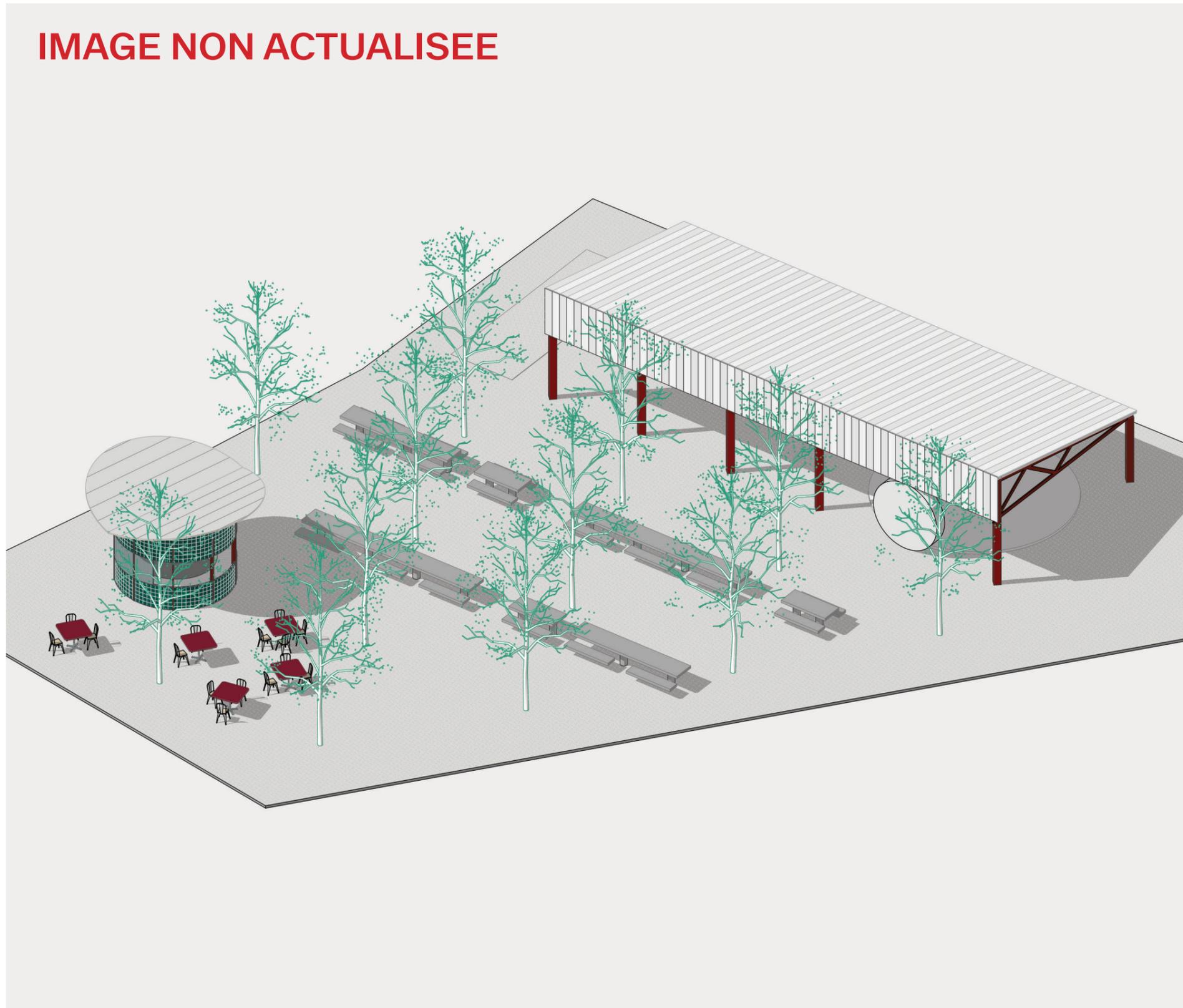
## Un lieu de rencontre

- à proximité de la promenade du Canal
- à l'articulation des cheminements et des activités



# UNE PLACE CENTRALE

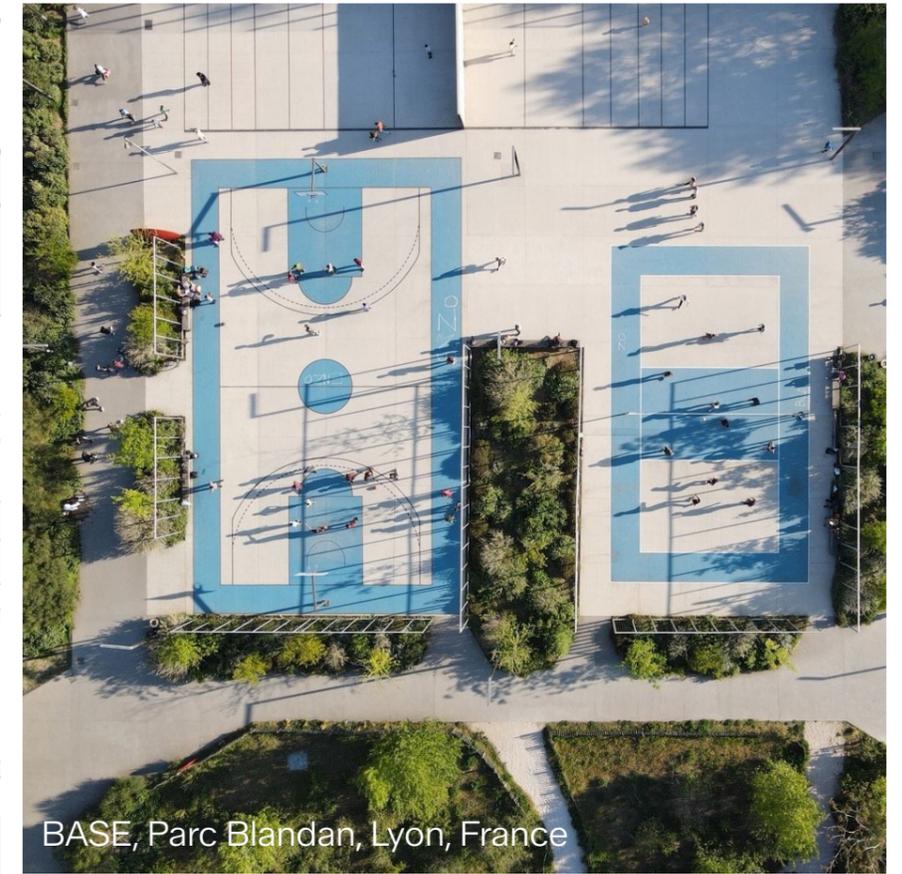
IMAGE NON ACTUALISEE



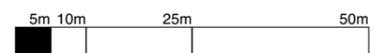
## Un lieu de rencontre

- une buvette - kiosque
- un couvert multi-usages (miroir et parquet)
- tables de pique-nique
- terrain de mölki-pétanque
- arbres tiges

# UN GRAND ESPACE SPORTIF COMBINABLE ET ARBORÉ



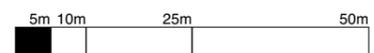
- 2 terrains de basket (28×15) permettant l'installation temporaire du pumptrack



# UN GRAND ESPACE SPORTIF COMBINABLE ET ARBORÉ



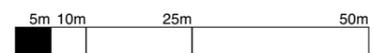
- 2 terrains de basket (28×15) permettant l'installation temporaire du pumptrack



# UN GRAND ESPACE SPORTIF COMBINABLE ET ARBORÉ



- 1 terrain mixte soit (21×12m)



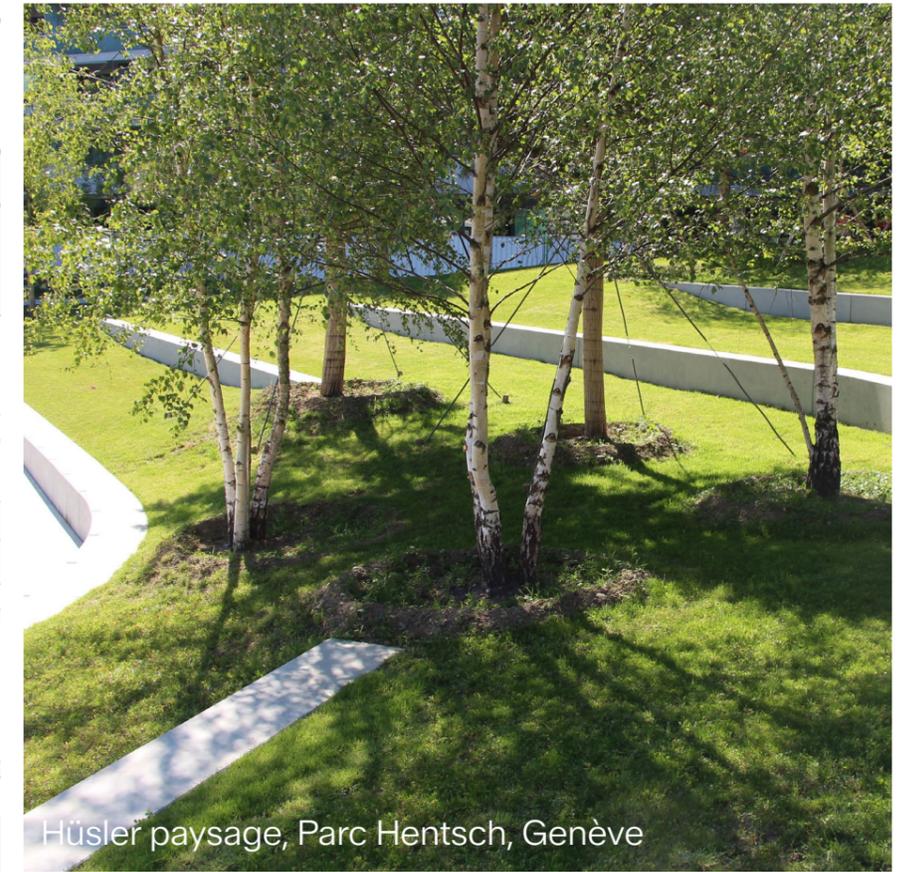
# UN GRAND ESPACE SPORTIF COMBINABLE ET ARBORÉ



- 1 espace pour les sports urbains (crossfit, parkour)

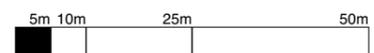


# UN ESPACE NATUREL ACTIF

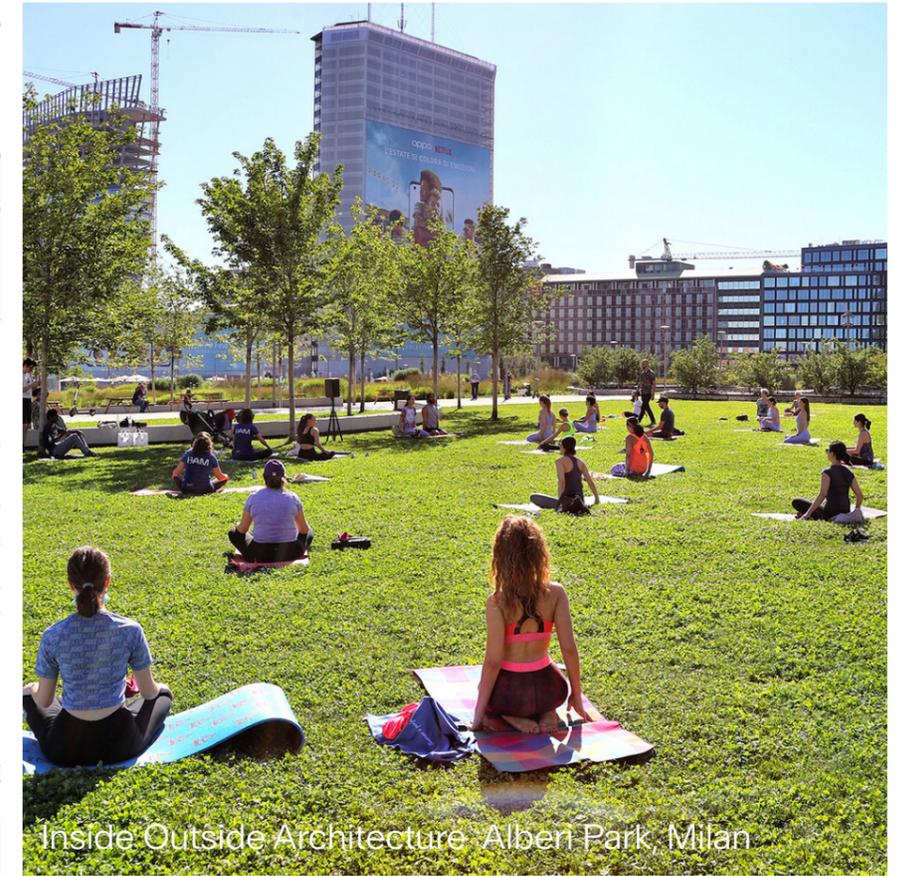


Hüsler paysage, Parc Hentsch, Genève

- des groupements d'arbres



# UN ESPACE NATUREL ACTIF



Inside Outside Architecture - Alberi Park, Milan

- des pelouses accessibles



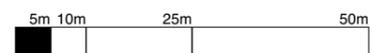
5m 10m 25m 50m

# UN ESPACE NATUREL ACTIF



DTP, sportpark, Muehleim

- un parcours - jeux d'équilibre
- un mur d'escalade sur la façade de la salle de gymnastique
- un milieu humide
- une lisière arbustive



# UN ESPACE NATUREL ACTIF



5m 10m 25m 50m



Z+T Studio, Marvel Valley, Chine

- un anneau ludique et sportif dans les arbres



# LA ZONE DES VESTIAIRES VALORISEE



- un cercle d'entraînement ou de rencontre

# L'ENTREE SUD DU PARC



- une zone d'infiltration agrandie
- une zone accessible pour le jeu des enfants de l'APEMS ou pour les tables des foodtrucks



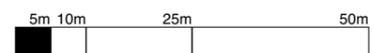
5m 10m 25m 50m

# UN PARC UNIFIE



BASE, Prairies Saint Martin, Rennes

- des prairies fleuries, entretien différencié
- des bancs classiques et poubelles réparties sur le site



# UN PARC UNIFIE



Firefly field du Studio Toer, Parc de La Villette, Paris

## Une boucle sportive et artistique

- une piste de course finlandaise
- un parcours artistique ponctué d'œuvres sonores ou lumineuses

